



## LA RÉSIDENCE PORTNEUVIENNE

Plusieurs d'entre vous se demandent ce qu'il advient du projet de coopérative de solidarité la **Résidence Portneuvienne**. Le comité de travail se rencontre régulièrement et travaille avec acharnement à trouver des solutions au manque de fonds.

Tout d'abord, merci à Monsieur le maire Nelson Bédard qui a accepté de devenir le président d'honneur du projet de coopérative de solidarité la **Résidence Portneuvienne**. De plus, le conseil municipal de la Ville de Portneuf appuie le comité et se dit ouvert à combler le manque d'argent pour permettre que la construction puisse débuter en 2010.

Ce projet évalué à **3.3M\$**, permettra la construction de 26 unités de logements qui ont été octroyées à la Ville de Portneuf. La contribution du milieu est estimée à **450 000\$**, condition essentielle au démarrage du projet. Les subventions obtenues de plus de **2.7M\$** privilégient la communauté de Portneuf. **Si nous n'arrivons pas à amasser les fonds nécessaires, ce projet sera dirigé vers une autre municipalité ayant déjà fait la demande auprès du ministère.**

C'est pourquoi nous sommes à mettre sur pied une autre forme de participation. L'émission de parts privilégiées est maintenant une alternative retenue.

Ces parts, émises par tranche de 1 000\$, seront remboursables après 5 ans, selon la capacité financière de la résidence. Par ailleurs, les dons sont toujours acceptés aux deux succursales de la Caisse Populaire. Les dons de 1 000\$ et plus reçus jusqu'à maintenant pourront aussi être transformés en parts privilégiées.

Enfin, pour rappeler la contribution de tous les donateurs de plus de 500\$ une mosaïque sera installée en permanence à l'entrée de la résidence :

- Une brique pour un don de 500\$;
- Un bloc pour un don de 1 000\$;
- Une plaque en aluminium pour un don de 5 000\$;
- Une plaque de granite pour un don de 10 000\$;
- Une plaque de marbre pour un don de 25 000\$.

Pour toutes informations vous pouvez rejoindre M. Gilles Piché, agent de développement chez **Sosaco**, au [\(418\) 648-1354](tel:(418)648-1354) poste 2821

Le comité de la **Résidence Portneuvienne**